

—
SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1988 - 1989

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 juin 1989.

RAPPORT (1)

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France,

Par M. CHARLES JOLIROIS,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Michel Suchod, *député*, sous le numéro 824.

(2) Cette commission est composée de : MM. Michel Sapin, *député, président* ; Jacques Larché, *sénateur, vice-président* ; Michel Suchod, *député*, Charles Jolibois, *sénateur, rapporteurs*.

Membres titulaires : M. Julien Dray, Jean-Pierre Michel, Yves Durand, Pierre Mazeaud, Pascal Clément, *députés* ; MM. Paul Masson, Christian Bonnet, Daniel Hoeffel, Guy Allouche, Charles Lederman, *sénateurs*.

Membres suppléants : MM. Michel Pezet, François Massot, Jean-Pierre Worms, Gérard Longuet, Robert Pandraud, Jean-Jacques Hyst, François Asensi, *députés* ; MM. Auguste Cazalet, Etienne Dailly, Michel Dreyfus-Schmidt, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Bernard Laurent, Marcel Rudloff, Michel Rufin, *sénateurs*.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 685, 710 et T.A. 110.
2^e lecture : 807.

Sénat : 1^{re} lecture : 351, 398 et T.A. 110 (1988-1989).

Etrangers. — Carte de résident - Carte de séjour - Commission départementale d'expulsion - Commission du séjour des étrangers - Expulsions - Mariage - Mineurs - Ordre public - Procédure d'urgence - Résidents - Reconduite à la frontière - Tribunaux de grande instance.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France s'est réunie, le mardi 27 juin 1989, au Palais Bourbon.

Elle a tout d'abord procédé à la désignation de son Bureau qui a été ainsi constitué :

- *M. Michel Sapin*, député, président,
- *M. Jacques Larché*, sénateur, vice-président.

Puis, la Commission a désigné :

- *M. Jean-Pierre Michel*, député, suppléant *M. Michel Suchod*,
- *M. Jacques Larché*, sénateur, suppléant *M. Charles Jolibois*,

comme rapporteurs, respectivement, pour l'Assemblée nationale et pour le Sénat.

Après les observations des deux rapporteurs, le *Président Michel Sapin* a constaté que la Commission mixte paritaire ne pouvait parvenir à l'adoption d'un texte.